Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: DECAP ACM

Type(s) de produit: TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0027

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

FR-0020369-0002

Table des matières

Informations administratives	
informations autimistratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	12
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	13
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	13
6. Autres informations	14

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

DECAP ACM			
CLOR FOAM			

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	centre technique d'hygiene
Adresse	128 avenue chateau fleury 26104 romans sur isere France

Numéro de l'autorisation

FR-2022-0027 1-1

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0020369-0002

Date de l'autorisation

22/06/2022

Date d'expiration de l'autorisation

16/02/2032

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Laboratoire Oxéna

Adresse du fabricant

ZI LA MOTTE SUD - RUE MARC SEGUIN 26800 PORTES-LES-VALENCE France

Emplacement des sites de fabrication

ZI LA MOTTE SUD - RUE MARC SEGUIN 26800 PORTES-LES-VALENCE France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	Arkema
Adresse du fabricant	420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes cedex France
Emplacement des sites de fabrication	Usine de Jarrie - route nationale 85 38560 Jarrie France
Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	INOVYN TRADE SERVICES SA (pour le compte de INOVYN CHLORVINYLS LIMITED (RU))
Adresse du fabricant	SOUTH PARADE, RUNCORN WA7 4JE CHESHIRE Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	INOVYN FRANCE SAS - 2 avenue de la république - CS 10001 39501 Tavaux France
Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	KEM ONE
Adresse du fabricant	19 RUE JACQUELINE AURIOL BAT A LE QUADRILLE 69008 LYON France
Emplacement des sites de fabrication	USINE DE LAVERA ÉCOPOLIS LAVERA-SUD - BP 3 13117 LAVERA France
	USINE DE SAINT FONS 1 QUAI LOUIS AULAGNE 69191 SAINT-FONS France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium		Substance active			5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6 à 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Substance non active	7681-52-9	231-668-3	40
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	6
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Substance non active	308062-28-4	931-292-6	8

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfectant pour surfaces dures dans les industries agroalimentaires

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: - autre Nom commun: Bactéries Stade de développement: - autre

Nom scientifique: - autre Nom commun: Levures Stade de développement: - autre

Nom scientifique: - autre Nom commun: Champignons Stade de développement: - autre

Domaine d'utilisation

Intérieur

-

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation

Description détaillée:

(uniquement avec pulvérisateur à gachette)

Méthode d'application: essuyage

Description détaillée: (avec une serpillère)

Méthode d'application: épongeage, brossage et versement

Description détaillée: (sans action mécanique)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Temps de contact: 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire): 573 mg/L*

Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Temps de contact: 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire) : 573 mg/L*

Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Temps de contact: 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire) : 573 mg/L*

Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)

Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L)

IBC en PEHD (1000 L)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gachette et le rinçage, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et uniquement pour l'application un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)
- Pendant la désinfection avec une serpillère ou brossage et le rinçage avec une serpillère :
- o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- Une serpillère ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition.
- o Ne pas tremper les mains dans la solution diluée.
- Pour la désinfection par épongeage et le rinçage :
- o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

- o Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu.
- Pour l'application par versement et le rinçage :
- o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- Eviter tout contact direct avec la solution à appliquer.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur :
- o Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public :
- o Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.
- o Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche.
- o Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- o Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: - autre Nom commun: Bactéries Stade de développement: - autre

Nom scientifique: - autre Nom commun: Levures Stade de développement: - autre

Nom scientifique: - autre Nom commun: Champignons Stade de développement: - autre

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation

Description détaillée:

(uniquement avec pulvérisateur à gachette)

Méthode d'application: essuyage

Description détaillée: (avec une serpillère)

Méthode d'application: épongeage, brossage et versement

Description détaillée: (sans action mécanique)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

Temps de contact: 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire) : 573 mg/L*

Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Temps de contact: 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire) : 573 mg/L*

Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Temps de contact: 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire): 573 mg/L*

Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel
Professionnel
Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)
Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L)
IBC en PEHD (1000 L)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Dimensions et matériaux

d'emballage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gachette et le rinçage, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et uniquement pour l'application un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)
- Pendant la désinfection avec une serpillère ou brossage et le rinçage avec une serpillère :
- o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- o Une serpillère ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition.
- o Ne pas tremper les mains dans la solution diluée.
- Pour la désinfection par épongeage et le rinçage :
- o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- o Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu.
- Pour l'application par versement et le rinçage :
- o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- o Eviter tout contact direct avec la solution à appliquer.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur :
- o Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public :
- o Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.
- o Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche.
- o Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- o Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: - autre Nom commun: Bactéries Stade de développement: - autre

Nom scientifique: - autre Nom commun: Levures Stade de développement: - autre

Nom scientifique: - autre Nom commun: Champignons Stade de développement: - autre

Domaine d'utilisation

Intérieur

| -

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée:

(uniquement avec pulvérisateur à gachette)

Méthode d'application: essuyage Description détaillée:

(avec une serpillère)

Méthode d'application: épongeage, brossage et versement

Description détaillée: (sans action mécanique)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Temps de contact: 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire): 573 mg/L*

Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Temps de contact: 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire) : 573 mg/L* Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications: Temps de contact: 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire) : 573 mg/L* Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)

Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L)

IBC en PEHD (1000 L)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gachette et le rinçage, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et uniquement pour l'application un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)
- Pendant la désinfection avec une serpillère ou brossage et le rinçage avec une serpillère :
- o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- o Une serpillère ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition.
- o Ne pas tremper les mains dans la solution diluée.
- Pour la désinfection par épongeage et le rinçage :
- o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- o Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu.
- Pour l'application par versement et le rinçage :
- o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- o Eviter tout contact direct avec la solution à appliquer.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur :
- o Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public :
- o Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.
- o Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche.
- o Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- o Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

-	Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
-	Respecter les instructions d'utilisation.
-	Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
Enlever tous les vêtements contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
Informations au personnel de santé / au médecin : Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche.
Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.
NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 5 mois.

6. Autres informations

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Afin de garantir l'efficactié du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille.